

1. Chaque apprenti est-il suivi par une personne référente, au plan pédagogique (tuteur pédagogique) ?

- Oui
- Non

2. Si oui, quel est son rôle exact ? (Vous pouvez cocher plusieurs cases)

- Elle fait le lien entre l'école et l'entreprise

Comment ?

- Elle accompagne l'apprenti vers le développement des compétences d'ingénieur

De quelle manière ?

- Elle évalue l'apprenti dans ses apprentissages

Lesquels et par quels moyens ?

- Autres :

3. La formation d'ingénieurs par alternance est assurée par des enseignants :

- Majoritairement formateurs indépendants, originaires du monde professionnel
- Majoritairement permanents dans l'école, faisant la recherche et de l'enseignement leur principale activité
- Répartis à 50/50 entre formateurs indépendants et enseignants permanents

4. Cette répartition est-elle, à votre avis, favorable au développement de la pédagogie de l'alternance ? (Une seule réponse)

- Favorable

En quoi ?

- Moyennement favorable

En quoi ?

- Défavorable

En quoi ?

5. Pendant les cours, les alternants sont :

- Systématiquement « entre eux », donc jamais « mélangés avec d'autres étudiants »
- Toujours « mélangés avec d'autres étudiants » (Formation initiale, formation continue)
- Parfois que « entre eux » et parfois « mélangés avec d'autres étudiants »

6. Si votre réponse est « parfois », quelle proportion de temps sont-ils « mélangés avec d'autres étudiants » ?

7. Est-ce que les enseignants s'appuient sur des cas vécus en entreprise ?

- Oui
- Non
- Certains enseignements, lesquels et par quels moyens ?

8. De manière générale, dans votre école, de quelle(s) manière(s) les alternants font-ils leurs retours d'expériences vécues en entreprises ?

9. Comment ce dispositif et/ou cet outil est-il mis en œuvre et intégré dans la formation ?

10. Existe-t-il un dispositif et/ou un outil d'évaluation des compétences développées par les alternants tout au long de leur formation ?

- Oui
- Non

11. Si oui, ce dispositif et/ou cet outil est-il spécifique aux alternants ?

- Oui

Pourquoi ?

- Non

Pourquoi ?

12- Qui participe à cette évaluation ? (Vous pouvez cocher plusieurs cases)

- Le tuteur d'entreprise
- L'alternant
- Le « tuteur pédagogique »
- Les enseignants
- Autres :

13. Cette évaluation est mise en œuvre à partir (Vous pouvez cocher plusieurs cases) :

- D'un référentiel d'activités professionnelles et/ou compétences
- D'objectifs fixés en amont avec le tuteur d'entreprise et/ou le responsable hiérarchique de l'alternant et l'alternant lui-même
- D'objectifs fixés en amont avec le tuteur d'entreprise, le « tuteur pédagogique » et l'alternant
- D'objectifs fixés en amont par l'alternant
- Autres :

14. Comment cette évaluation est-elle mise en place ? Qui est chargé de son suivi ?

15. Selon vous, existent-ils des différences entre les compétences développées par un alternant et celles développées par un stagiaire ?

- Oui
- Lesquelles ?
- Non
- Pourquoi ?

16. Si oui, quelles différences existent-ils entre le référentiel de compétences des alternants et celui des étudiants stagiaires ?

17. Comment qualifieriez-vous les relations entretenues entre l'école et le tuteur d'entreprise ? (Une seule réponse)

- Partenariales : l'entreprise et l'école entretiennent des relations soutenues de co-construction dans une finalité d'adéquation « formation-emploi »

Exemples :

- Régulières : L'école garde contact avec le tuteur d'entreprise et fait un point régulièrement sur les acquis en entreprise par l'alternant

Exemples :

- Peu développées : Très peu de communication entre l'école et le tuteur d'entreprise, les relations se limitent à une visite par an et par alternant en entreprise

Exemples :

18. Le tuteur d'entreprise doit intégrer l'alternant dans l'entreprise et lui apprendre le métier. Etes-vous : (Une seule réponse)

Complètement d'accord

Pourquoi ?

Moyennement d'accord

Pourquoi ?

Pas d'accord

Pourquoi ?

19. Le tuteur d'entreprise a-t-il un rôle d'évaluateur des acquis d'apprentissage et du développement des compétences de l'alternant en entreprise ?

Oui

Non

20. Si oui, cette évaluation réalisée par le tuteur d'entreprise, délivre-t-elle des ECTS permettant la validation du diplôme d'ingénieur ?

Oui

Non

21. Si oui, à quelle hauteur de la totalité des ECT délivrés pour l'obtention du diplôme d'ingénieur ?

Moins de 25% de la totalité des ECTS du diplôme

Entre 25 et 50% de la totalité des ECTS du diplôme

50% de la totalité des ECTS du diplôme

Plus de 50% de la totalité des ECTS du diplôme

22. Quel pourcentage d'alternants avez-vous dans votre école ?

23. Quel rythme d'alternance proposez-vous dans votre école ? Qu'est-ce qui a motivé ce choix de rythme ?

24. Avez-vous des éléments à ajouter concernant le sujet de ce questionnaire ?

25. Avez-vous des remarques ou suggestions concernant ce questionnaire ?

26. Auriez-vous souhaité que l'on vous pose d'autres questions ? Lesquelles ?